

GRANGES *Infos*

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DES GRANGES-NARBOZ



2023

SOMMAIRE

RETOUR SUR...

Les bâtiments de la mairie ... p. 04

LES COMMISSIONS

Eau p. 06

Bois et forêt p. 08

Bâtiments p. 09

Urbanisme p. 09

Voirie, sécurité, éclairage ... p. 10

Embellissement du village ... p. 11

Environnement
et développement durable ... p. 12

Fêtes et cérémonies p. 13

Communication p. 14

C.C.A.S. p. 14

ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE

L'école intercommunale p. 15

L'UEMA p. 17

Les enfants du Laveron p. 17

Le périscolaire p. 18

Arlequin et Colombine p. 19

DITEP des Granges p. 20

LES ASSOCIATIONS

ACCA p. 21

Club «La belle vie» p. 22

Les Pêcheurs Relax p. 22

Les Anciens Combattants ... p. 23

Pétanque grangearde p. 24

Les Split p. 25

La Voix des collines p. 26

Granges Gym p. 26

Ski-club p. 27

L'Adapei p. 27

VIE DU VILLAGE

État civil p. 28

Locations des salles p. 28

Participation citoyenne p. 30

Arceaux à vélos p. 30

DIVERS

Préval vous informe p. 31

Infos utiles p. 31



Chers habitants des Granges-Narboz,

Chaque année, à la même époque, l'ensemble du conseil municipal et les responsables d'associations vous informent des événements qui se sont passés durant

l'année écoulée. Je les remercie pour ce travail et du temps passé pour vous apporter un maximum d'informations.

L'année 2023 a encore été bien remplie d'événements tragiques et d'autres beaucoup plus heureux. Cette guerre de la Russie contre l'Ukraine qui n'en finit pas, puis s'est ajoutée en cette fin d'année celle entre Israël et le Hamas qui fait aussi beaucoup de victimes. Pourquoi cette déferlance de violence qui bouleverse le monde entier ? Les conséquences : une inflation élevée a bousculé l'économie nationale entraînant des augmentations fortes et par répercussion une baisse importante du pouvoir d'achat. La hausse des taux d'intérêt contraint aussi notre commune à revoir ses investissements, pourtant les projets sont encore nombreux et nous les réaliserons suivant nos possibilités sans mettre les finances de la commune en danger.

Nous avons encore connu un été très sec et très chaud, la végétation est restée verte grâce aux légers orages mais la ressource s'est épuisée au fil des semaines. Moins de soucis pour notre commune depuis que nous sommes reliés à Pontarlier mais chacun doit prendre conscience qu'il faut économiser l'eau. La forêt a beaucoup souffert de cette sécheresse et nous enregistrons encore des records de volumes de bois secs. La filière s'organise avec l'ONF pour écouler ces bois sur le marché national et international mais les recettes sont trois fois moins élevées et le volume prélevé est deux fois supérieur à notre possibilité de coupe.

D'autres recettes éphémères sont venues combler le budget communal. La vente des cinq parcelles du lotissement Sauguet 8 sont terminées, le lotissement s'est achevé au mois de novembre avec la finition du tapis routier et des trottoirs. Deux autres parcelles sont déjà réservées au Clos Landry II en prolongement de la rue des Fusains. La vente de ces deux lots permettra de financer les travaux de viabilisation déjà réalisés.

Un autre chantier s'est achevé en juin, celui de la rénovation du bâtiment accueillant la mairie. L'inauguration a eu lieu le 17 juin en présence de Monsieur le Sous-Préfet.

La population de notre village a été nombreuse à interpeller les élus sur le goût et la qualité de l'eau distribuée au robinet. Sachez que nous l'avons constaté également et que le problème a été remonté immédiatement à la Communauté de Communes qui gère le réseau. Nous déplorons ce désagrément mais il n'y a aucun risque pour la consommation. Une réponse explicite vous est apportée par le service à la rubrique eau et assainissement.

Et comme je vous le disais en préambule, les projets à venir sont encore nombreux. Nous projetons en 2024 de faire l'enfouissement des réseaux secs (éclairage public, fibre, électricité) dans la rue des Maréchants et la rue de l'École et la reprise de la conduite d'eau et assainissement par la CCGP dans les rues de l'École, des Champs Martin et Champ Chéri. Il s'en suivra la réfection des trottoirs et de la voirie.

Et puis, vous avez certainement entendu parler de l'installation de médecins dans un cabinet médical aux Granges-Narboz. Ce projet avance à son rythme, quatre médecins généralistes souhaitent travailler ensemble et nous voudrions associer quelques professions paramédicales pour compléter le service offert à la population. Ce projet se ferait à la place des anciens ateliers municipaux. À l'heure actuelle, nous en sommes à l'avant-projet sommaire et aucune décision de construction n'est encore validée par le conseil municipal. Seule l'étude financière définitive permettra ou non la réalisation de cet ambitieux projet.

Restant à votre écoute, je vous souhaite une bonne santé et une excellente année 2024 !

Votre Maire
Raphaël CHARMIER



LES BÂTIMENTS DE LA MAIRIE REMIS À NEUF

Il y en avait bien besoin !!! La mairie est un bâtiment communal où chacun d'entre nous peut ou doit le fréquenter à un moment ou à un autre. La population étant en constante augmentation, la fréquentation de ce lieu ne permettait plus d'accueillir convenablement et dans de bonnes conditions les usagers.

Les locaux exigus, sur deux étages, peu insonorisés et mal isolés ont conduit le conseil municipal à déplacer cette activité à la place des anciennes salles de classes inoccupées depuis fin 2017, année de délocalisation de l'école à la rue du stade.

Un architecte a été recruté, le même qui avait suivi les travaux de la construction de la nouvelle école. Les travaux de maçonnerie intérieurs ont été entrepris, puis il a fallu démonter le cloisonnement afin de refaire une isolation totale répondant aux dernières normes énergétiques et environnementales.

Les réseaux d'eau potable et d'assainissement ainsi que l'électricité et les réseaux informatiques ont été repensés et remis à neuf.

Au total, ce sont neuf entreprises qui ont participé à la rénovation de l'édifice. Le coût total des travaux s'élève à 319 602,80 euros HT auxquels il faut ajouter 30 107,22 euros HT de maîtrise d'œuvre. De ces sommes il faut déduire les aides que nous avons perçues soit 79 000 euros de la part de l'État sous la forme de la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux et 60 000 euros du Département du Doubs pour avoir construit un bâtiment à faible déperdition énergétique.

Le déménagement dans les nouveaux locaux a eu lieu le 6 juin 2023 avec l'aide des services techniques de la Communauté de Communes, des secrétaires de



mairie pour organiser le rangement et des membres du conseil municipal. L'inauguration en présence de Monsieur le sous-préfet, du président de la Communauté de Communes, des représentants du Département et des forces de l'ordre, des anciens maires du village et de toute la population qui le souhaitait s'est tenue le 17 juin 2023.

Nous possédons aujourd'hui un bel outil de travail avec des locaux spacieux, lumineux, économiques en chauffage et des salles adaptées à la réception du public et des associations. Les secrétaires

apprécient aussi de pouvoir recevoir le public dans de bonnes conditions et d'avoir des espaces de rangement adaptés et proches de leur lieu de travail.

Dans le même temps, un tilleul a été planté dans l'espace vert de l'enceinte de la mairie début juin 2023. Le tilleul est un arbre qui symbolise la liberté, il nous a été offert par l'association des maires du Doubs qui fêtait ses 200 ans d'existence en 2023.

Il restera par la suite à définir quel usage à donner aux locaux libérés par le secrétariat.

Raphaël CHARMIER



COMMISSION EAU

L'année 2023 fut comme 2022 une année exceptionnellement sèche, le déficit de pluviométrie durant la période estivale a provoqué un abaissement très important du niveau de la nappe phréatique de la plaine de l'Arlier.

EAU POTABLE

Ces périodes d'étiage fragilisent l'approvisionnement en eau sur les différents puits de la CCGP et nous invitent à rester vigilants sur notre consommation au quotidien.

Fort heureusement, les pluies abondantes des mois d'octobre, novembre et décembre derniers ont permis d'inverser cette tendance qui se traduit par une remontée significative du niveau de la nappe. Cependant, les pluies de forte intensité qu'on a pu connaître cet automne ne sont pas les plus favorables pour alimenter les nappes. En effet, les sols qui se gorgent d'eau n'ont plus la capacité d'en absorber davantage dans un laps de temps très court, elles finissent donc par ruisseler en surface pour rejoindre directement les cours d'eau.

Pour contribuer aux économies d'eau, les services de la DEA (Direction de l'Eau et de l'Assainissement) surveillent les réseaux et les consommations afin de pouvoir intervenir au plus vite pour réparer toute fuite avérée.

Des travaux d'investissement sont également réalisés dans les différentes communes de la CCGP, ils permettent de renouveler les canalisations vieillissantes pour les fiabiliser, ce qui contribue à augmenter le rendement de l'ensemble du réseau.

Les travaux d'investissement réalisés sur notre commune en 2023 se déclinent en plusieurs chantiers :

- Rue des Maréchants : pose de 230 m de conduite fonte diamètre 150 mm en renouvellement, y compris la reprise de 15 branchements, avec remplacement et déplacement des compteurs en limite de propriété.
- Grande Rue (à l'entrée de la zone Artisanale) : pose d'un compteur de sectorisation pour contrôler le réseau venant de Pontarlier avec création d'une interconnexion qui, en cas d'avarie, peut permettre d'alimenter une partie de la commune directement à partir de ce réseau de transport.
- Rue de Champagne : pose de 80 m de conduite fonte diamètre 60 mm en renouvellement, y compris la reprise des branchements, avec remplacement et déplacement des compteurs en limite de propriété.
- Rue des Fusains : création d'un bouclage entre le réseau Grande Rue et celui de la rue des Fusains, pose de 20 m de conduite fonte diamètre 100 mm.



Des travaux de traitement de l'eau ont également été réalisés au niveau du réservoir de notre commune. Le traitement par rayons ultraviolets a été remplacé par un système au chlore, ce qui a changé le goût de l'eau pour le rendre pas très agréable, ceci à notre grand regret. Vous êtes nombreux à nous en avoir fait part.

Pourquoi ce changement du mode de traitement de l'eau ? L'explication qui nous a été donnée par les services de la DEA est sanitaire, l'eau en provenance de Pontarlier qui alimente en partie notre réservoir a déjà subi en amont un premier traitement au chlore, il était donc fortement déconseillé de procéder à un second traitement par rayons ultra-violet.

Concernant le tarif de l'eau, il restera inchangé en 2024, soit 1,81 € HT/m³ et la part fixe de 27 € correspondant à la location du compteur.

Les projets : en 2024, il est prévu de procéder au renouvellement du réseau de la rue de l'École, conduite principale et branchements pour un montant estimé à 250 000 € HT.

Gérard MAIRE

ASSAINISSEMENT

Les projets 2024 : le réseau d'assainissement sera renouvelé rue de l'école pour un montant estimé à 100 000 € HT. Les travaux devraient pouvoir être réalisés conjointement avec ceux du réseau d'eau.

QUALITÉ DE NOTRE EAU POTABLE

Suite à plusieurs interpellations des gens du village, nous avons questionné la CCGP qui a la compétence de la distribution de l'eau. Voici leur explication :

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre intérêt constant concernant la qualité de l'eau potable dans notre région. Récemment, nous avons pris connaissance des préoccupations exprimées par certains d'entre vous au sujet du niveau de chloration dans notre réseau d'eau.

Nous comprenons et partageons vos inquiétudes concernant la chloration de l'eau. Soyez assurés que la sécurité et la qualité de l'eau potable sont des priorités absolues pour nous. L'eau qui vous est distribuée au quotidien est saine et de qualité. En effet, toutes les mesures nécessaires sont prises pour garantir une eau parfaitement potable et conforme aux normes sanitaires les plus strictes.

Il n'y a aujourd'hui aucune anomalie à ce jour sur le réseau. La chloration de l'eau répond à une pratique courante et indispensable pour maintenir sa pureté en éliminant les bactéries et en assurant sa potabilité tout au long de son parcours jusqu'à votre robinet. Cependant, nous sommes conscients de la nécessité de maintenir un équilibre entre la désinfection efficace de l'eau et le confort de nos usagers. Afin de répondre à vos préoccupations, nous avons déjà entrepris des actions correctives pour ajuster au mieux le niveau de chloration dans notre réseau et votre confort. Des analyses régulières et rigoureuses sont effectuées pour contrôler la qualité de l'eau à chaque étape de son traitement, de sa distribution et jusqu'à votre domicile.

Sur la commune des Granges-Narboz, le puits de production d'eau historique se trouvant au centre du village ne présentait qu'une unique désinfection par rayonnement ultraviolet conduisant à une absence de résiduel de chlore dans le réseau. En 2019, lors de la mise en service de l'interconnexion avec Pontarlier, la commune a été alimentée pour la première fois avec de l'eau chorée. Toutefois, la configuration de la désinfection UV se trouvant en aval de la chloration était de nature à créer des composés potentiellement néfastes. C'est pourquoi la décision a été prise de supprimer la désinfection UV pour la remplacer en 2023 par une station de chloration intermédiaire au niveau du réservoir de tête.

Les taux de traitement sont actuellement faibles, aux alentours des 2,5 mg/l d'eau et vont encore être réduits dans les prochaines semaines. L'objectif est de limiter le taux de chloration à un niveau le plus faible possible tout en garantissant un résiduel de 0,1mg/l



en tout point du réseau. Cette contrainte réglementaire est vérifiée par l'agence régionale de santé régulièrement.

Nous vous invitons également, si vous avez des préoccupations continues ou des questions spécifiques, à prendre contact avec notre équipe d'exploitation des réseaux d'eau potable. Votre avis et vos retours sont essentiels pour nous permettre d'améliorer continuellement nos services.

Sachez que nous travaillons sans relâche pour garantir une eau potable sûre et de qualité, en respectant les normes les plus strictes. Nous vous remercions pour votre confiance et votre collaboration dans cette démarche. Nous restons à votre écoute et à votre disposition pour toute information supplémentaire.

COMMISSION BOIS ET FORÊT

Les forêts Franc-Comtoises sont encore fortement impactées par le dépérissement des épicéas consécutif aux attaques de scolytes.

Notre forêt résiste tant bien que mal, mais de nombreuses parcelles sont fortement impactées. Il s'agit des surfaces situées au-dessus des Granges de l'Église ainsi que la parcelle 29 au-dessus de Friard et la parcelle 26 à la Fauconnière. Au bois de Ban, parcelle 9bis, on remarque un dépérissement récent de sapins.

Cette année 2023, à la date du 15 novembre, nous comptabilisons 2 157m³ de chablis (secs) façonnés par l'entreprise BERTIN. Il en reste environ 400 m³ à exploiter avant fin mars 2024.

Par ailleurs, l'abatteuse tant attendue est intervenue dans toutes les parcelles pour exploiter les petits bois. Un volume conséquent de 2 010 m³ sera débité en billons selon la qualité : sciage-palette, poteaux ou trituration pour les granulés.

Le volume important de bois secs impacte fortement le budget bois car le prix de vente de ces produits est très inférieur au cours normal.

Comme prévu en 2022, la parcelle 14 mise en coupe et vendue en contrat d'approvisionnement a été attribuée à la scierie Moulin de Haute-Loire.

À noter qu'une partie de cette coupe avait séché, donc déclassée en chablis, réceptionnée comme suit :

- 180 m³ de bois verts (scierie Moulin)
- 32 m³ de bois verts sélectionnés pour l'entreprise Tosseri pour la fabrication de boîtes à fromage.

Toujours en ce qui concerne la forêt, nous constatons cet automne une importante attaque de sco-



lytes sur une parcelle communale située au-dessus du lotissement Bellevue. Nous étudions la possibilité d'une vente sur pied ou d'une exploitation selon nos possibilités.

Des travaux sylvicoles ont été réalisés cet automne :

- les parcelles 20 et 8 attribuées à l'entreprise Lonchamp Kevin pour la somme de 3 596 € HT
- la parcelle 9bis pour la somme de 9 010 € HT attribuée à Jean-Michel Baud.

Cet investissement en entretien nous semble primordial pour la régénérescence de notre forêt.

Avec une possibilité de coupe de 1 500 m³, nous remarquons que nous sommes bien au-dessus de nos possibilités prévues au programme.

Le changement climatique est bien là, mais la forêt saura se reconstituer avec d'autres essences qui prendront le relais pour l'avenir.

Claude MINARY

COMMISSION BÂTIMENTS

Présentation de la future Maison Médicale des Granges-Narboz.

L'équipe municipale est fière de vous présenter en quelques lignes la maison médicale qui devrait voir le jour dans notre village au cours du premier semestre 2025.

Depuis notre arrivée à la municipalité, notre engagement pour nos concitoyens n'a eu de cesse de se poursuivre. Nous connaissons, comme dans toute la France, un manque de médecins qui met en difficulté la population de notre village et de ses alentours. C'est pour cela que nous réfléchissons à créer un centre médical dans lequel quatre médecins s'installent.

La pratique de la médecine a changé, la population continue à augmenter et nous ne pouvons pas rester sans rien faire. Quatre jeunes médecins prospectaient dans la région pour s'installer et nous leur avons proposé de créer une maison médicale les anciens ateliers municipaux.

Nous créerons au rez-de-chaussée un cabinet médical et à l'étage, des bureaux seront installés pour que divers acteurs de la santé puissent rejoindre le projet. Grâce à cette maison médicale pluridisciplinaire, la prise en charge des patients se fera dans un même lieu et simplifiera leur parcours de soins.



Le programme englobera la rénovation et l'aménagement de la place de l'Église.

Nous y avons mis toute notre vitalité et notre ardeur pour espérer mener à bien ce projet dans sa finalité.

Gérard LAITHIER

COMMISSION URBANISME

Un point sur les travaux réalisés en 2023 en en prévision pour l'année 2024.

LOTISSEMENT COMMUNAL SAUGET 8

Toutes les parcelles du lotissement Sauget 8 ont été vendues et sont actuellement en construction.

La commune a choisi le devis le plus intéressant budgétairement et c'est la société « Colas » qui a été retenue pour l'achèvement d'aménagement des trottoirs et de la route. Ce nouveau quartier est maintenant complètement terminé.

RUE DES MARÉCHETS

La Communauté de Communes ayant réalisé les travaux de rénovation des canalisations d'eau potable de la rue des Maréchets au cours de cette année, la commune va, en 2024, poursuivre l'aménagement de cette rue en enfouissant les lignes électriques et téléphoniques en collaboration avec le SYDED.

Le bitume de la route ainsi que les trottoirs seront rénovés complètement.



VENTE DE PARCELLES AU CLOS LANDRY 2

La commune va mettre en vente trois parcelles de terrain à bâtir dans le lotissement « Clos Landry 2 ». L'ensemble des réseaux humides et secs ont été remis aux normes, la route et les trottoirs sont terminés.

Les 3 lots sont mis en vente et attendent les futurs acquéreurs.

Gérard LAITHIER

COMMISSION VOIRIE, SÉCURITÉ

Bilan de l'année 2023...

VOIRIE

- L'hiver 2022-2023 ayant été moins rigoureux, les dégradations ont été moins importantes et donc les travaux de réfection de la voirie communale réduits.
- Des travaux sur le réseau d'eau de la rue des Maréchants cette année, puis l'enfouissement des réseaux secs à venir permettra un aménagement de celle-ci en 2024. Le conseil a donné son accord pour ce projet.
- Le maire et son conseil ont également approuvé le programme d'investissement pour un projet d'enfouissement rue de l'École, Champs Martin et site Champ Chéri. Ce projet vise à enterrer les réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public, en liaison avec le SYDED (Syndicat d'Énergie du Doubs), dans l'intention d'un futur réaménagement de ces rues.
- Pour information, la voirie communale représente un total 13 km 852 m.

SÉCURITÉ

- Dans le cadre de la sécurité routière, les peintures routières ont été refaites.
- Les différents travaux à la Cluse-et-Mijoux et aux Rosiers ont impacté notre commune sur le flux quotidien de voitures.
- La vitesse excessive de certains usagers, particulièrement sous le pont route de la Champagne, incite à la prudence.

Christophe ROUSSET



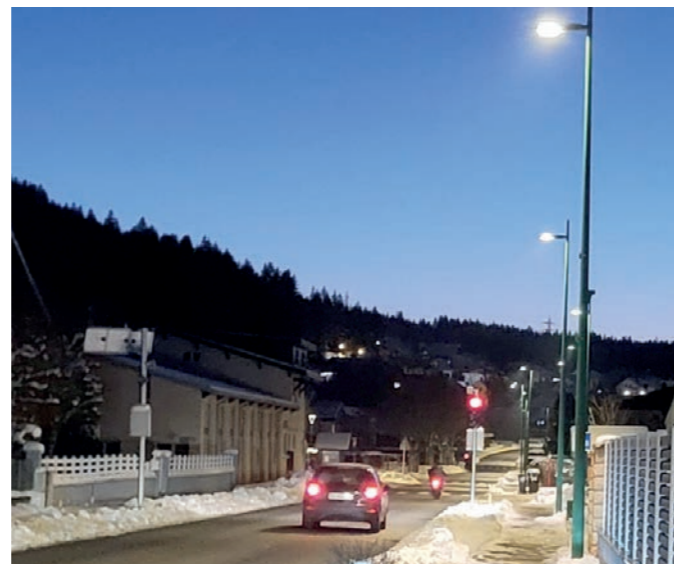
COMMISSION ÉCLAIRAGE PUBLIC

Bilan de l'année 2023...

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- L'installation des premiers éclairages LED est appréciée et donne satisfaction pour son résultat.
- Dans le cadre des économies d'énergie, la commune a décidé de passer l'ensemble des rues des Granges-Dessous en éclairage LED avec abaissement de 70% de l'intensité lumineuse entre 22 heures et 6 heures. Nous avons fait le choix de cet abaissement et non pas l'extinction des lumières pour la sécurité de chacun. L'amortissement de ces travaux qui seront effectués en collaboration avec le SYDED au printemps 2024 sera rapide et bénéfique pour les finances de la commune.

Gérard LAITHIER



COMMISSION EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Notre idée d'un club bricolage annoncée courant 2022 a germé en mars 2023.

Ce n'est pas moins de 22 personnes, sans compter les enfants, qui ont répondu à l'appel et qui désormais sont membres du « Club Déco » du village.

Le mercredi après-midi, petits et grands se retrouvent à l'ancien local technique situé près des containers de tri, rue de l'Eglise, ou à la salle Aubergine pour peindre et fabriquer de jolis décors. Ceux-ci sont réalisés à l'aide de matériaux de récupération tels que palettes bois, cailloux, boîtes de conserve ou plastique, bouchons, laine, pommes de pin... C'est ainsi que dans nos 3 hameaux sont sorties de terre de jolies maisonnettes colorées et fleuries.

Face à la mairie, l'eau de la fontaine nous renvoie le reflet d'un banc de poissons nageant dans les eaux calmes d'un étang.

À l'automne, les jardiniers ont exposé leurs citrouilles parmi champignons, écureuils, troncs d'arbre, mousse et feuillage.

Et pour clôturer l'année en beauté, toute l'équipe s'est mobilisée et activée sur le thème de Noël : des sapins garnis de boules, cadeaux et friandises dressent leurs cimes étoilées sur les 4 sites déco des 3 Granges.



Nous remercions toutes les personnes qui ont participé, de loin ou de près, à l'embellissement de notre village. Pour celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, sachez que vous n'avez pas besoin d'être artiste, vous serez les bienvenus au sein du « Club Déco ».

Chantal BERTIN MOUROT



COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous avons lancé un appel aux dons dans un précédent Granges-Infos afin de récupérer des vestiaires métalliques dans l'idée d'installer une boîte à livres. Cette première boîte à livres a été installée sous le préau de la mairie.

Le principe de cette boîte à livres est d'emprunter plutôt que d'acheter et de transmettre plutôt que jeter.

Un grand merci à Patrick CHAPUIS pour le don de cette armoire, à Christophe ROUSSET pour la préparation du support, à Nathalie REMETTER pour la jolie peinture et Jean-Paul PLAZANET pour les lettres en bois qui la décorent.

Marielle HENRIET



**BOÎTE A LIVRES
MODE D'EMPLOI**

Cette boîte à livres est accessible toute l'année, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Je prends un livre

Servez-vous, prenez un ou plusieurs livres, c'est gratuit et pour tous !

Je dépose un livre

Partagez vos lectures ! Déposez un ou plusieurs livres, une autre personne en profitera. Tous les livres sont les bienvenus hormis les journaux et les magazines. Toutefois, ils doivent être suffisamment en bon état pour être lus.

N'oubliez pas que les livres sont à la vue de tous, adultes et enfants. Les livres déposés doivent donc être lisibles par tous. La Mairie se réserve le droit d'enlever de la Boîte à Livres tout document susceptible d'être choquant.

Une idée originale !
Faites partager vos émotions de lecteur en glissant un petit mot dans un ouvrage que vous avez aimé et que vous souhaitez partager.

Comme chaque année, le « Nettoyons la nature » s'est déroulé sous une pluie battante !

Cette année, il a eu lieu le 1^{er} avril.

Nous remercions chaleureusement les courageux Grangeards et Grangeardes qui ont participé à cette collecte de déchets en bord de route.

Comme chaque année également, ce sont toujours autant de déchets qui ont été ramassés.

Marielle HENRIET



COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES

Cette année 4 Grangeards ont passé le cap des 90 ans : Mme Yvonne Bourdin, Mme Raymonde Paris, M. Pierre Louvrier et M. Raymond Pernin.

Le conseil municipal et quelques membres du club de la Belle Vie ont eu le plaisir d'échanger un moment de convivialité avec trois d'entre eux et leurs familles à cette occasion, dans les locaux de la nouvelle mairie.

Malheureusement, M. Louvrier étant souffrant, il n'a pas pu se joindre à nous et nous avons eu la tristesse d'apprendre son décès le lendemain. Nous avons une pensée particulière pour sa famille.

Ariette MOUREAUX



Le traditionnel repas de la fête des mères a rassemblé 75 mamans du village à la salle des fêtes.

Le repas a été préparé par le restaurant La Parenthèse de Pontarlier et servi par le Maire et ses conseillers. La soirée très conviviale et festive a été animée par Lydie Mougin. Les mamans présentes ont apprécié ce moment.

On vous attend encore plus nombreuses l'année prochaine. Réservez dès à présent votre samedi 1^{er} juin 2024 pour le prochain repas de la fête des mères.

Cindy MARGUET



COMMISSION COMMUNICATION

Depuis quelques mois, le nouveau site Internet de la commune est en ligne pour faire suite à la volonté de le moderniser.

Vous pouvez, entre autres, suivre les actualités de la commune, vérifier les disponibilités de la salle des fêtes, lire les compte-rendus des conseils municipaux, consulter les démarches d'état civil et d'urbanisme, ou encore relire les Granges-Infos des années précédentes.

Rendez-vous sur www.grangesnarboz.fr

Marielle HENRIET



C.C.A.S

Le repas du C.C.A.S offert aux personnes de 70 ans et plus de notre village a eu lieu le 21 janvier 2023 à la salle des Fontaines.

115 personnes étaient invitées dont 8 nouvelles. Les membres du C.C.A.S ont servi au total 67 repas préparés par « Bonnet Traiteur ».

Ce moment de convivialité est toujours bien apprécié. Une invitation est envoyée début janvier à tous les intéressés, mais si toutefois vous ne recevez pas ce courrier, notamment pour les nouveaux villageois, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie, le prochain repas aura lieu le samedi 20 janvier à midi.

Merci aux membres du C.C.A.S pour leur implication dans cette journée.

Sophie VUILLEMIN



ÉCOLE PRIMAIRE INTERCOMMUNALE GRANGES-NARBOZ/SAINTE COLOMBE

Présentation des différents projets et activités de l'année.

3 JOURS DE VOYAGE À LYON

Les élèves de la classe de CM1-CM2 sont partis 3 jours très ensoleillés à Lyon en juin dernier. Ce fut l'occasion pour eux de découvrir une grande ville, se déplacer en métro, de partager des moments forts avec leurs camarades et de visiter des lieux étonnants.

Il y avait au programme :

Une visite contée du Vieux Lyon avec une comédienne pendant laquelle le groupe a pu déambuler dans les fameuses traboules lyonnaises à la suite de petit Pierre, un orphelin tout droit sorti de la période de la Renaissance. Les péripéties du héros ont emmené les enfants dans les lieux les plus emblématiques du quartier et ils ont été invités à se replonger dans le patrimoine architectural de la Renaissance... avec un peu de magie !

Une croisière pendant laquelle les enfants ont découvert Lyon d'une autre façon et ont pu admirer les monuments qui se dressent le long de la Saône : bâtiments datant de la Renaissance situés dans le Vieux Lyon ou bâtiments modernes dans le quartier de la Confluence.

La visite du très architectural musée de la Confluence leur a permis d'approfondir leurs connaissances sur les différentes espèces de notre planète et celle du musée Lugdunum leurs connaissances sur l'univers des spectacles au temps des Gallo-romains.

Pour finir, un passage par le parc de la Tête d'Or leur a fait découvrir un espace animalier peuplé de girafes, watusis, lémuriers, flamants roses... un véritable tableau vivant propice à l'émerveillement de tous.

En résumé, une très belle expérience avec de jolis souvenirs !



La classe de CM1-CM2 devant le musée de la Confluence

VISITE À LA FERME

Vendredi 15 septembre, la classe de PS et MS a visité la ferme du papi de Thibault. Nous avons respecté le code de la route en marchant sur le trottoir et en traversant sur les passages piétons. Là-bas, nous avons découvert des poussins, des poules, un coq, des chevaux et des veaux. En revenant, nous nous sommes arrêtés dans le nouveau parc de jeux près de l'école.

Merci à M. et Mme Minary pour leur accueil.

Sabrina Froelicher-BOURNAUD

**INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE**

Les inscriptions à l'école intercommunale GRANGES-NARBOZ – SAINTE COLOMBE auront lieu début mai 2024.

Vous pouvez dès maintenant vous faire connaître si votre enfant est né en 2021 afin de réaliser une pré-inscription à l'adresse suivante : ecole.granges-narboz@ac-besancon.fr
Veuillez préciser le nom, le prénom et la date de naissance de votre enfant. Merci.

La directrice, Delphine PERNIN

**UNITÉ D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE AUTISME**

L'UEMA fonctionne depuis 3 ans maintenant à l'école des Granges-Narboz.

Notre structure accueille cette année 5 élèves qui ont entre 5 et 7 ans. Ce dispositif permet une scolarisation adaptée dans une classe spécifique au sein d'une école ordinaire. L'UEMA offre donc à chaque enfant un accompagnement précoce et individualisé pour développer leurs capacités d'apprentissage et d'intégration.

Notre unité d'enseignement vise l'inclusion scolaire. Pour favoriser cette inclusion, le projet pédagogique de l'UEMA se concentre sur l'amélioration du langage et sur l'apprentissage de la vie à l'école. Ces unités d'enseignement peuvent être une étape pour une inclusion ultérieure de l'enfant dans une classe ordinaire, avec ou sans accompagnement d'une AESH (accompagnement élève en situation de handicap). Pour atteindre ces objectifs, une véritable équipe pluridisciplinaire travaille dans cette classe : une enseignante spécialisée, une éducatrice de jeunes enfants, une éducatrice spécialisée, une AESH, une psychologue et une psychomotricienne.



Tous les après-midis, trois élèves accompagnés par un professionnel, travaillent dans une classe de moyenne section. Nous participons aussi aux activités proposées par les classes de maternelles et à la vie de l'école. Tous les jeudis matins, nous allons à l'école de la forêt avec les classes de petite et moyenne sections.

Ce projet est bénéfique pour tous les enfants de l'école. Il apporte un autre regard sur la différence et le handicap.

LES ENFANTS DU LAVERON

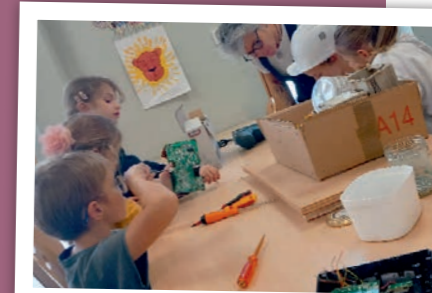
L'association, portée par des parents bénévoles, permet d'avoir un rôle majeur dans le fonctionnement du périscolaire (souplesse dans les inscriptions, tarifs plus attractifs...) et de proposer diverses animations au cours de l'année (marché de Noël, kermesse, jeux de société avec une Ludothèque...).

Ces moments conviviaux permettent aussi de récolter des fonds afin de financer des sorties, de proposer des spectacles ou animations avec des intervenants extérieurs. Nous avons à cœur de proposer des activités variées et enrichissantes pour nos enfants. L'association est en permanence à la recherche de bénévoles qui souhaitent s'investir dans le fonctionnement de la structure, apporter des idées nouvelles ou donner un petit peu de leur temps lors de nos animations. Sans vous, l'association ne perdurera pas. Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, n'hésitez pas à le notifier à la directrice, Sylvie Gaille.

Contacts : 03 81 69 29 84
al.lesenfantsdulaveron@famillesrurales.org
famillesrurales.org/lesenfantsdulaveron

Le bricolage, dès le plus jeune âge !

Pour notre nouvelle activité « bricolage et réparation », nous recherchons des outils (tournevis et fer à souder principalement) ainsi que des objets à réparer (enceinte, réveil, aspirateur, tout objet électronique qui ne fonctionne plus). Si vous avez du matériel dont vous ne vous servez plus, pensez à nous !



UNE ANNÉE BIEN REMPLIE AU PÉRISCOLAIRE

Sous la direction de Sylvie Gaille depuis 2019 et de Familles Rurales, la structure accueille 150 enfants de l'école sur les différents temps du périscolaire et jusqu'à 40 enfants pendant les vacances.

Afin de répondre à la demande croissante, les places du midi ont été augmentées de 84 à 96 places. Grâce à une équipe d'animateurs impliqués, les activités ne manquent pas et de belles sorties ont pu être effectuées.

Temps forts de cette année

- 2 journées de sensibilisation au Handicap avec l'association Hand'ensemble les mercredis.
- Sortie au bowling et au ball park au mois de février.
- 2 sorties piscine à Pontarlier durant l'été.
- Mini-camp de 3 jours et 2 nuitées au camping de Marnay pour les CM1/CM2 au mois de juillet, projet financé en partie par les actions des enfants (maquillage, vente de fleurs, animation de la kermesse) avec activités escalade, accrobranche, visite de la grotte d'Osselle et baignade.
- Sortie à la journée au Gouffre de Poudrey et au Dino-Zoo au mois d'août.

- Découverte du Beatbox pendant la semaine du 28 août au 1^{er} septembre avec la création d'un spectacle pluriculturel (danse, chant, musique et beatbox) avec Aurélien Grangeret de l'association BUZZ'EN SON, Anais Louvrier, danseuse et Nils Perrin, guitariste.

À noter que l'équipe a été pérennisée pour la rentrée et accueille un apprenti en CPJEPS, Yann Petit. La structure peut donc fonctionner au maximum de sa capacité, une bonne nouvelle pour les familles et les enfants !

INSCRIPTIONS 2024-2025

Les inscriptions pour la prochaine rentrée se feront à partir de mai 2024. Une journée portes ouvertes sera organisée conjointement avec l'école au mois de mai.



ARLEQUIN ET COLOMBINE



L'année 2023 fut riche en projets au sein de l'association des parents d'élèves « Arlequin et Colombine ».

Sa fonction première est de proposer des moments de convivialité entre parents et enfants tout en récoltant des fonds nécessaires aux projets pédagogiques.

Fin 2022, la vente de gourmandises et de foie gras a permis d'apporter une aide financière à l'école si bien qu'elle a été renouvelée cette année en la modernisant via une plateforme en ligne pour simplifier les démarches de chacun.

Avec l'aide des autres associations du village des Granges-Narboz, nous avons également participé à la fête de Noël organisée par la commune des Granges-Narboz. L'association a pu faire plaisir aux enfants en leur offrant la possibilité de se faire maquiller gratuitement par Fantasy Art.

L'incontournable boum de Carnaval tant attendue par les enfants et les parents est toujours un succès. Petits et grands ont sauté dans leur plus beau déguisement pour venir swinguer.

L'année scolaire s'est clôturée avec la belle kermesse en partenariat avec les Enfants du Laveron (périscolaire) durant laquelle les enfants ont pu profiter des ateliers jeux et maquillages et surtout de 2 structures gonflables pour leur plus grand plaisir. Ce fût aussi l'occasion pour les enfants de nous présenter leur très beau spectacle de danse et d'ateliers sportifs pour le plus grand bonheur de tous.

Cette année nous avons eu le plaisir de participer au financement des différents projets pour plus de 6 000 € :

- un voyage de 3 jours à Lyon pour la classe des CM1-CM2 à hauteur de 80 €/enfant.
- 20 €/enfant pour toutes les autres classes.

Tout au long de l'année, nous continuons nos différentes actions comme le ramassage des journaux (local des Granges-Narboz et tous les 1^{er} samedis du mois à Sainte-Colombe).

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux parents qui ont sûrement plein d'idées formidables et qui souhaitent rejoindre l'association, nous serons ravis de les intégrer dans l'équipe.

L'association Arlequin et Colombine



LE DITEP ADDSEA DES GRANGES

Que se passe-t-il donc dans ce bâtiment à l'entrée des Granges, qu'on appelle ITEP ? Voici donc quelques vérités qui pourront éclairer ceux qui se posent la question.

L'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) fait partie des Dispositifs Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques (DITEP). Celui des Granges fait partie d'une association, ADDSEA. Il y a deux autres DITEP, un à Novillars et un à Montbéliard. Tous les 3 travaillent de la même manière et accueillent des enfants/adolescents, âgés de 6 à 16 ans actuellement, souffrant de troubles du comportement et de difficultés de gestion des émotions. La capacité d'accueil est de 34 enfants pouvant venir de tout le Haut-Doubs.

Le terme Dispositif est important. Le site des Granges accueille des enfants qui peuvent venir :

- En accueil de jour sur des temps plus ou moins longs de scolarité au niveau primaire (il y a une classe sur place avec un enseignant).
 - Sur des temps éducatifs pour expérimenter la notion de groupe ou de travail individuel selon les besoins.
 - En internat de 1 à 4 nuits selon les besoins.
 - Pour des soins avec une psychologue et une psychomotricienne.
- Le temps peut être partagé avec une scolarité « ordinaire » : les jeunes ont donc pratiquement tous une classe de référence dans une école du secteur.

Nous avons aussi une classe qui se nomme UEE (unité d'enseignement extérieure) ou CLEX (classe externalisée) basée au collège Lucie Aubrac. Elle accueille 8 jeunes collégiens, qui ont aussi une classe de référence et viennent à l'UEE quand ils ne sont pas dans certains cours (les inclusions) avec leur classe pour diverses rai-



sons (difficultés avec le groupe et/ou le nombre d'heures en collectif, matière pouvant mettre en trop grande difficulté l'enfant, etc.). Dans cette UEE, il y a une enseignante et une éducatrice du DITEP. Les repas se prennent aux Granges, mais nous sommes en train de voir les possibilités, selon les jeunes, de prendre 1 ou 2 repas à la cantine.

Dans ce Dispositif, il y a aussi un service nommé Prestation en Milieux Ordinaire (PMO), plus connu sous le nom de Service d'Éducation Spécial et de Soins à Domicile (SESSAD). C'est une modalité de suivi, avec toujours des temps éducatifs, en psychomotricité et en psychologie, pour des jeunes qui ont les mêmes difficultés de gestion des émotions, mais pour qui la Maison Départementale pour les

Personnes Handicapées (MDPH) a évalué le besoin de suivi en ambulatoire ; suivi sur l'extérieur, dans la famille si besoin, en relation duelle. Les locaux du PMO se trouvent rue de Besançon à Pontarlier. Le personnel fait partie du DITEP au même titre que le personnel qui travaille aux Granges.

En plus des éducateurs-trices, des deux enseignants, de 2 psychologues à mi-temps, de 2 psychomotriciennes à mi-temps, il y a une maîtresse de maison, une personne qui s'occupe de l'entretien des locaux, deux veilleurs de nuit pour l'internat, deux chauffeurs et une secrétaire.

Nordine MÉBIRouK
Chef de service

ACCA GRANGES-NARBOZ

Pour ce nouveau « Granges Infos », et en tant que Président de la société de chasse des Granges-Narboz, je vais vous informer des interventions réalisées cette année.

Tout d'abord, nous avons clôturé un champ de moisson appartenant à M. Fabien Minary, agriculteur au village. L'objectif de cette action était d'en bloquer l'accès aux sangliers, afin qu'ils ne puissent pas le « dégrader », pour préserver la future récolte.



Ensuite, des faisans et des perdrix ont été lâchés, pas uniquement dans le but de les chasser, mais surtout pour assurer le repeuplement de notre marais. Cette année, nous avons même profité de ce beau et bon moment, en faisant participer nos enfants.



Puis, avec l'accord de M. le Maire, nous avons effectué quelques petits travaux au chalet dit « Des Scouts », situé en contrebas de la salle des Granges-Dessus. Celui-ci servira d'accueil aux chasseurs lors de nos réunions et de nos rendez-vous les jours de chasse.



Par ailleurs, le dimanche 12 novembre 2023, notre société de chasse a reçu la visite des Gardes de l'OFB et de l'ONF, afin d'effectuer des contrôles de papier, et de sécurité... Tout s'est déroulé dans le calme et le respect. Aucune infraction n'a été relevée sur notre secteur. Un journaliste de l'Est Républicain était présent, 2 articles sont parus dans les journaux du lundi 13 et du 14 novembre 2023.

Pour terminer, l'ensemble des chasseurs des Granges-Narboz vous présentent leurs bons vœux pour 2024 et surtout une très bonne santé.

Le Président
Pierre-Marie BERTIN

CLUB « LA BELLE VIE »



L'assemblée générale du Club « La Belle Vie » a eu lieu le jeudi 5 octobre en présence de Madame Sophie Vuillemin, adjointe. Pas de changement dans la composition du bureau.

Après quelques mois de vacances, les séances du mardi après-midi ont repris le 10 octobre. Les habitués ont retrouvé le chemin de la salle « Aubergine » pour les traditionnelles parties de tarot qui se déroulent dans la joie et la bonne humeur. Chacun d'entre nous étant heureux de se retrouver en bonne forme.

Nous avons accueilli Mme Evelyne Hirsch et M. Alain Girod. La tradition n'a pas changé, avant de se quitter, une petite collation est offerte aux participants et nous remercions chaleureusement les personnes qui apportent les gâteaux toujours bien appréciés.

Le mardi 6 juin, quarante personnes, dont plusieurs de Sainte-Colombe et de Doubs, ont participé au voyage à Poligny pour la visite très intéressante de la Maison du Comté, suivie d'un copieux repas à la Finette à Arbois.

La municipalité et quelques membres du Club ont eu le plaisir d'honorer trois nonagénaires, Mesdames Raymonde Paris et Yvonne Bourdin ainsi que M. Raymond Pernin. M. Pierre Louvrier, souffrant, n'a pu assister à cette sympathique cérémonie. Il est hélas décédé le lendemain.



Pour la quatrième fois, nous avons organisé un concours de tarot avec la commune de Sainte-Colombe le lundi 13 novembre 2023 qui a attiré beaucoup de joueurs venant des communes alentours. Dotés de nombreux lots, ce concours a remporté un grand succès.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne santé et espérons qu'on se retrouvera tous en bonne forme après les festivités.

Le Président, Georges VIEILLE

LES PÊCHEURS RELAX

Une nouvelle année se termine pour nous, il est temps de faire le bilan.

Cette année, nous avons pu accueillir de nouveau le périscolaire mais aussi les enfants de l'ITEP de la commune : une journée d'échange et de partage autour d'un goûter.

Notre concours reste la principale animation de notre association, avec la vente de cartes.

Nous continuons à faire de notre mieux afin de rendre la zone de l'étang attractive pour la pratique de la pêche mais aussi pour les balades en famille.

Les membres du comité se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2024 et nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle saison de pêche.

Jérémy CHANEZ, Président de l'association grangearde des pêcheurs relax



LES ANCIENS COMBATTANTS

L'association a repris son fonctionnement normal en participant aux manifestations patriotiques de Pontarlier, de Sainte-Colombe, des Granges-Narboz et en mémoire de Marie-Hélène Villeumier à la Planée.



Bernard Tournier, Michel Tyrode et Hermance Javaux

Cette année nous ne déplorons aucun décès au sein de l'association. Cependant, le drapeau a accompagné Gérard Louvrier, ancien combattant d'Algérie lors de ses obsèques.

Adhérents et conjoints se sont retrouvés au chalet de Magalie pour le repas annuel.

Les cérémonies qui se déroulent aux Granges-Narboz et à Sainte-Colombe sont suivies par bon nombre d'habitants des deux villages et c'est aussi faire honneur aux morts des deux communes.

Ce fut aussi l'occasion de réparer un oubli et de récompenser un ancien d'Algérie, Michel Tyrode, né le 24 janvier 1938 à Ouhans. Il est incorporé en mars 1958 à Retingen (Allemagne) au 27^e régiment d'artillerie blindée puis affecté au 68^e régiment d'artillerie à Sarrelouis. Il passera ainsi 14 mois en Allemagne en attendant que son frère

Gaby revienne d'Algérie. S'en suivront 14 mois en petite Kabylie à M' Chira dans le Constantinois à la compagnie de support de quartier de pacification en qualité de chauffeur poids lourd de GMC. Après 28 mois de service, il sera libéré en juillet 1960 avec pour remerciement et solde de tout compte 10 jours de permission libérable !

Il est Titulaire :

- de la croix du combattant d'AFN,
 - de la médaille de reconnaissance de la nation,
 - du diplôme de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre.
- Soixante trois ans après, cette dernière médaille lui fut remise officiellement. Sa modestie et sa discrétion expliquent cet oubli.

À la lecture de la plaque regroupant les victimes des deux guerres, on peut lire le nom peu familier de l'un d'eux dans la commune, il s'agit de Paul NICOLAS.

Paul Nicolas est né le 17.07.1922 à Vanclans (25). Employé de ferme aux Granges-Narboz dans la famille Malfroy, il s'engage pour servir au Tonkin (Indochine) pour être affecté au Bataillon Autonome de Dien Bien Phu commandé alors par le Capitaine Marcel Bigeard qui deviendra Général d'Armée. Ce bataillon est composé de supplétifs, militaires locaux encadrés par des hommes d'active de l'armée Française. Le 15 décembre 1946, alors Sergent, il est tué au combat à Sui Thay. Son acte de décès retranscrit sur le registre d'État-civil de la commune des Granges porte la mention « Mort pour la France ». Il figure aussi sur le monument aux Morts de Sombacour sans que nous n'ayons pu en connaître la raison.

Le Président,
Bernard TOURNIER

PÉTANQUE GRANGEARDE

Notre nombre d'adhérents est stable depuis quelques années, soit une cinquantaine à venir aux rassemblements des mercredis après-midis et des vendredis soirs.

Voici retracés les événements sportifs de cette année 2023.

Vendredi 30 juin, malgré une météo incertaine, 32 doublettes ont participé à notre concours en semi-nocturne.

Une fois n'est pas coutume, c'est sous la pluie que s'est déroulée la 21^e édition du tournoi de l'Amitié « André Jeannier » le dimanche 27 août. Cette météo inhabituelle n'a pas refroidi l'ardeur des habitués puisque 32 triplettes ont participé à cette journée. L'ambiance et la bonne humeur ont été, une fois encore, de la partie. Le soleil a pointé le bout de son nez en fin d'après-midi, ce qui a permis de disputer la finale dans de bonnes conditions. Finale durant laquelle la triplette « Les Rolots », composée de Roger, Sébastien et Louis, s'est imposée devant les fidèles PPF, triplette formée de Daniel Parrod accompagné de ses 2 fils, Olivier et Joachim. Merci à tous les participants pour leur fidélité et leur contribution au bon déroulement de cette journée. Un grand merci également à nos nombreux et généreux sponsors qui permettent à chacune des équipes de repartir avec de jolies récompenses.

Vendredi 15 septembre, record de participation avec 46 doublettes à notre 2^e semi-nocturne de la saison. Nos 22 terrains extérieurs n'étant pas suffisants, il a donc fallu utiliser notre boulodrome couvert.

Dimanche 17 septembre, Jacky Barret a remporté notre tête-à-tête réservé aux adhérents du club.

Nos rencontres avec le club de La Bleue de Fleurier (CH) se sont déroulées en juin dans nos installations, et le 10 septembre à Couvet.

Nous avons organisé une rencontre amicale avec nos voisins de Pontarlier le vendredi 10 novembre. Cette soirée a permis de resserrer et de tisser des liens entre nos deux clubs. Ce fût également l'occasion d'inviter les adhérents de la JPP à se joindre à nous durant nos rencontres du vendredi soir.

Les autres activités organisées durant cette année sont les suivantes :

Dimanche 5 février, nous avons ouvert nos installations à l'occasion de la fête du village. Cet événement n'étant plus fêté depuis une bonne vingtaine d'années nous avons organisé un apéritif, vente de

gâteaux, crêpes et servi une quarantaine de repas dans nos locaux. Dans l'après-midi, des jeux de cartes se sont organisés en parallèle d'un tournoi de baby-foot qui a rassemblé 16 équipes. Pour cet événement nous avons proposé à un groupe de jeunes du village de se joindre à nous et ainsi découvrir tous les bienfaits que peut apporter le tissu associatif. Cette expérience fût très enrichissante pour tous.



Dimanche 19 mars, un concours de tarot a rassemblé 32 joueurs. Réservé dans un premier temps aux habitants des Granges et de Sainte-Colombe, nous avons complété les inscriptions en invitant nos connaissances. La participation était limitée compte tenu de la taille de nos installations.

Dimanche 17 septembre, le soleil était de la partie pour notre 3^e vide-greniers. Rassemblement durant lequel nous avons accueilli une quarantaine d'exposants ainsi que de nombreux chineurs.



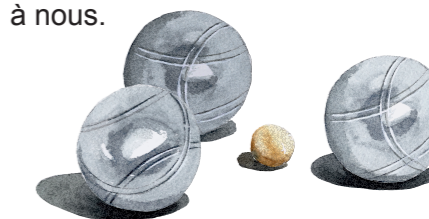
Vendredi 17 novembre, c'était la fête dans le boulodrome à l'occasion du Beaujolais Nouveau. L'entrée était libre et gratuite. Les SPLIT ont assuré l'ambiance. Claire a régalé les amateurs de tripes. Assiettes de charcuterie et bien évidemment divers crus de Beaujolais ont été les autres ingrédients de cette belle soirée festive.

Nos installations ont été utilisées à plusieurs reprises par des entreprises organisant des rassemblements conviviaux et fédérateurs que la pratique de la pétanque peut offrir. Nous les avons également mis à disposition à d'autres associations du village afin qu'elles y organisent un repas.

Comme vous pouvez le constater notre calendrier est bien rempli et nos installations nous permettent d'organiser ces événements dans de très bonnes conditions. Ce même programme vous sera proposé en 2024 aux dates habituelles.



Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui participent régulièrement à nos manifestations, qui nous apportent leur aide, leur soutien, et invite tous les habitants de la commune à se joindre à nous.



Le président, Gilles JEANNIER



LES SPLIT

Belle année 2023 pour nous.

Fin d'année 2022, nous avons eu la joie d'animer la soirée Beaujolais Nouveau organisée par la Pétanque Grangearde, soirée avec une énorme ambiance.

Puis ce fut la soirée avec les associations des Granges et les enfants le 21 décembre sur le parking de l'école qui a été réussie.

Cette année 2023 a été l'occasion de jouer pour l'association Générations Grenier Solidaires qui est intervenue pour aider un jeune tétraplégique à acquérir un fauteuil pour faire du sport et qui, fin d'année 2023, organise une soirée pour venir en aide à des jeunes au Tibet.

Le week-end suivant, ce fut notre apéro-concert à la salle des fêtes. Le public était présent, nous étions contents de cette soirée. Nous réfléchissons à une formule un peu différente pour l'année prochaine.



Le 24 juin, Fête de la musique dans le bâtiment Piranda où nous avons accueilli Axelle qui nous a accompagné sur plusieurs morceaux. Régulièrement, nous invitons des personnes sur scène qui ont envie de chanter avec nous.

Le 9 juillet, le comité des Fines Gueules nous a encore sollicité pour animer le dimanche soir. Nous les remercions de leur confiance.

Des fêtes de village ont marqué le mois d'août, à Malans et la Chaux d'Arçon, puis quelques soirées privées.

En novembre, nous avons animé la soirée Beaujolais Nouveau au boulodrome.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous le 30 mars 2024 pour notre apéro-concert.

Nous remercions les villageois qui nous suivent, les membres du Staff sans qui rien ne serait possible, et la commune pour leur confiance.

Belle année 2024 à vous tous !

Les Split

« LA VOIX DES COLLINES »



La chorale a repris ses répétitions tous les lundis soir à 20 heures, soit à l'église pour les chants religieux soit à la salle Aubergine pour les chants profanes.

L'assemblée générale de la chorale a eu lieu le samedi 14 octobre 2023 au chalet du ski aux Granges-Dessus, suivie, comme chaque année, d'une petite collation en présence des choristes et de leur conjoint.

Pour diverses raisons, quelques choristes ont dû nous quitter, mais heureusement d'autres recrues les ont remplacés ce qui renforce confortablement le groupe. Nous profitons de ce bulletin pour solliciter toutes les personnes qui désireraient nous rejoindre, elles seront accueillies à bras ouverts.

Le 20 septembre dernier, quarante personnes des Granges, de Sainte-Colombe et d'ailleurs, ont participé à notre voyage avec au programme la visite d'une distillerie à Fougerolles, le repas servi au grand hôtel à Plombières-les-Bains et la cristallerie de Passavant-la-Rochère.

Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnel concert le SAMEDI



2 MARS 2024. Nous vous attendons nombreux pour découvrir notre nouveau spectacle, déguster une délicieuse fondue savoyarde et passer une agréable soirée dans la joie et la bonne humeur.

« Nous vous souhaitons une bonne année 2024 ».

La Présidente, Isabelle BOURDIN

GRANGES GYM

La gym a repris ses cours depuis le 13 septembre dernier.

Les séances sont dispensées par notre coach sportif Loïc, qui dépend de la salle de sport «l'étage sport club» de Pontarlier.

Les horaires sont toujours le mercredi de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes des Granges. Précisons que les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires.

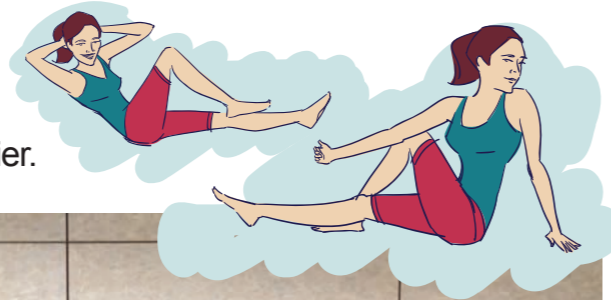
À l'heure actuelle, l'association compte une vingtaine d'adhérentes dont plusieurs nouvelles. Il y a toujours la possibilité de nous rejoindre en cours d'année, votre cotisation sera donc calculée au prorata temporis.

Les comptes sont en équilibre grâce aux adhésions et aux subventions communales des mairies des Granges et de Ste-Colombe, que nous remercions chaleureusement.



« L'association Granges Gym et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2024 ».

Evelyne BROCHET, Présidente



LE SKICLUB LES GRANGES-NARBOZ / SAINTE-COLOMBE

Chaque année, nous nous mobilisons afin d'animer la vie du village et mettre en valeur le site des Granges-Dessus.

L'année 2023 a été perturbée par des conditions météo peu favorables. Le peu de neige de cet hiver n'a permis d'ouvrir le site nordique des Granges-Dessus que quelques jours, alors que plus de 200 vignettes avaient été vendues.

Début juin, le temps incertain nous a incités à annuler, bien à contrecœur, les Feux de la Saint-Jean.

Heureusement, la Nuit du cross a pu se dérouler dans de bonnes conditions avec la participation de 350 coureurs sur l'ensemble des épreuves. Nous avons encore assisté à de très belles courses notamment avec celle des séniors dont la victoire s'est jouée au sprint.

Petite déception au niveau des courses enfants et notamment la faible participation des enfants des Granges et de Sainte-Colombe.

Tous les habitants des deux villages, enfants, parents, grands-parents... sont les bienvenus, soit pour participer à la course ou tout simplement venir encourager les coureurs, tout en profitant pour boire un verre entre amis et déguster un sandwich Américain ou une crêpe.

Nous avons également participé cet été à l'organisation de la randonnée des Fines Gueules avec 2 parcours proposés, 8 et 14 km (et dégustations de boissons locales...)



Un grand merci à tous nos bénévoles pour leur investissement.

Pour vous renseigner sur les dates, résultats, photos des courses et animations à venir, vous pouvez vous connecter sur le site <http://skiclub.e-monsite.com> ou par mail skiclub@laposte.net.

Les membres du ski club et moi-même vous souhaitons une très bonne année.

Nicolas MARGUET

DES NOUVELLES DE L'ADAPEI

L'Association départementale de personnes en situation de handicap, de leurs familles et amis.

En 2023, grâce à la mobilisation de tous, municipalités, bénévoles et bien sûr à la générosité de la population du Doubs, l'ADAPEI a pu financer des activités, des sorties culturelles et sportives, une conférence «aimer, être aimer», une formation sur l'autodétermination... Chaque section a financé, sophrologie, médiation animale, musicothérapie, sport adapté... dans les

établissements de la Fondation Pluriel. Notre commune, grâce au dévouement d'associations, a vendu 180 brioches pour un bénéfice de 1325 €. En 2024, les 7 sections de l'Adapei du Doubs organiseront l'Opération Brioches du 8 au 14 avril. Merci d'avance pour le soutien et l'aide que vous apporterez à l'association.



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- EWEIWI Iyas, 03/12/2022
- ESER Alessio, 05/02/2023
- TELITEL Kiyam, 02/03/2023
- MARGUET Liv, 12/04/2023
- MINGUET MEZIERES Camille, 24/04/2023
- CHENUS Elena, 12/06/2023
- HEIDET Gabriel, 23/06/2023
- DEDIC Giulia, 02/07/2023
- THIBOUD Aurèle, 15/07/2023
- ZITO Nora, 23/07/2023
- BOULEKROUNE Dina, 07/09/2023
- VACELET Martin, 02/10/2023
- CAIREY-REMONNAY Fernand, 11/10/2023
- GIARD Kalya, 05/11/2023
- GOGÉ Mathis, 11/11/2023

MARIAGES

- Florian BARNAULT et Clarisse VUILLEMIN, 04/02/23
- Michel DA SILVA et Nathalie BASSAND, 18/03/23
- Michel FANTOLI et Angéline DE BIASIO, 15/04/23
- Brice CAMPY et Lydie PELLETIER, 27/05/23
- Teddy PARISOT et Coralie ROLAND, 08/07/23
- Gauthier VERGUET et Alisson FERREIRA, 05/08/23
- Anne PLAZANET et Sébastien SCHWARTZ, 15/08/23
- Sylvain ZITO et Emilie DEGROOTE, 16/12/23

DÉCÈS

- Antoinette TUAILLON, 17/01/2023
- Gérard LOUVRIER, 20/01/2023
- Hélène MASNADA, 13/03/2023
- Christiane LOUVRIER, 31/03/2023
- Jacques BOLLE, 07/04/2023
- Odette MINARY, 16/08/2023
- Pierre LOUVRIER, 06/09/2023
- François BOUTHIAUX, 19/11/2023

LOCATIONS DES SALLES

CHALET DES GRANGES DESSUS

Cette année, le chalet du ski a permis à de nombreuses personnes de se retrouver durant 27 week-ends (dont 3 pour les associations) et 5 soirées.

Nous avons accueilli 17 locataires habitant l'extérieur et 12 familles des Granges. Le plus de ce chalet étant son parking, sa localisation et surtout son prix abordable pour tous. Soulignons que beaucoup de personnes ont remercié la commune pour le tarif proposé ! Sandrine VIEILLE



| LOCATION CHALET - ANNÉE 2024 | | |
|---|----------------------|----------------------|
| Du 1 ^{er} avril au 30 novembre | 1 soirée en semaine | Week-end |
| Habitants des Granges-Narboz | 70 € | 110 € |
| Extérieurs | 90 € | 130 € |
| Associations des Granges-Narboz | 1 fois/ an : gratuit | 1 fois/ an : gratuit |

À noter qu'il n'y a pas de location du 1^{er} décembre au 31 mars car le chalet est loué par la CCGP pour la saison de ski.
Renseignements et réservations : Mme Sandrine VIEILLE au 03 81 39 11 89 - vieille.sandrine88@gmail.com

SALLE DES FÊTES

Cette année la salle des fêtes a été louée 23 week-ends à des habitants des Granges-Narboz et 12 week-ends à des personnes extérieures.

Elle a été utilisée 6 week-ends pour la commune ou des associations du village. Le bénéfice annuel est de 15 080€. Notre salle est souvent occupée car bien appréciée par les locataires.

Il était urgent de remplacer les tables, ce qui a été fait cette année, avec l'achat de 40 nouvelles tables sur roulettes.

Le règlement a été mis à jour avec quelques ajouts dans le tableau des tarifs, notamment la possibilité de louer la salle le mardi ou le jeudi pour la journée.



Sophie VUILLEMIN

| LOCATION SALLE DES FONTAINES - ANNÉE 2024 | | | | |
|--|---|--------------------------------|------------------------------|------------|
| | | Association des Granges-Narboz | Habitants des Granges-Narboz | Extérieurs |
| WEEK-END du vendredi 8h au lundi 8h | Salle 1/3 avec buvette, tables et chaises | 1 fois par an : gratuit | 150 € | 200 € |
| | Salle 1/3 avec buvette, cuisine, tables et chaises | 1 fois par an : gratuit | 270 € | 400 € |
| | Salle complète avec buvette, tables et chaises | 1 fois par an : gratuit | 225 € | 300 € |
| | Salle complète avec buvette, cuisine, tables et chaises | 1 fois par an : gratuit | 470 € | 650 € |
| 1 JOUR - LOTO | | 1 fois par an : gratuit | 150 € | 250 € |
| MARDI OU JEUDI 8h-20h | Salle 1/3 avec buvette, cuisine, tables et chaises | 1 fois par an : gratuit | 150 € | 150 € |
| | Salle complète avec buvette, cuisine, tables et chaises | 1 fois par an : gratuit | 250 € | 250 € |

*Cas particulier : la location est fixée à 50 € pour les personnes qui sollicitent la salle des fêtes, à la demi-journée, au moment d'un décès, dès lors que le défunt est extérieur à la commune.
 En revanche, la location de la salle est gratuite pour la famille d'une personne ayant résidé dans la commune.
Renseignements et réservations : Mme Lara BOKAN au 07 84 26 63 25*



LA PARTICIPATION CITOYENNE

Lors du conseil municipal du 2 octobre 2023, la gendarmerie est venue présenter le dispositif « Participation Citoyenne ».

Suite à cette rencontre, le conseil municipal a décidé d'adhérer au dispositif en étroite concertation avec les services de gendarmerie. Une réunion publique sera organisée en début d'année avec le responsable local de la gendarmerie pour présenter l'intérêt de la démarche.

| | | |
|--|--|---|
| <p>QU'EST-CE QUE LA PARTICIPATION CITOYENNE ?</p> <p>Créée en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune.</p> <p>Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.</p> <p>En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.</p> <p>La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leur adhésion.</p> <p>Cette démarche partenariale ne cesse de se développer. Plus de 5700 communes l'ont déjà adoptée et mise en œuvre.</p> | <p>LES ACTEURS DU DISPOSITIF</p> <p>LE MAIRE Pivot du dispositif, le maire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organise une réunion publique avec le responsable local de la gendarmerie pour présenter l'intérêt de la démarche, expliciter son contenu et détecter les personnes volontaires pour devenir « citoyen référent ». • Signe un protocole avec le préfet et le commandant de groupement de gendarmerie territorialement compétent. D'une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction, il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif. • anime le dispositif (mise en place une signalétique spécifique « participation citoyenne », présentation publique annuelle du bilan, etc.) <p>Il peut y associer le service de police municipale et/ou le garde champêtre de sa commune.</p> | <p>LES CITOYENS RÉFÉRENTS</p> <p>Ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat.</p> <p>Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.</p> <p>Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier.</p> <p>La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes ou être intégrés à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.</p> <p>LA GENDARMERIE</p> <p>Le responsable de la gendarmerie locale désigne un gendarme référent pour entretenir un contact régulier avec les citoyens référents : recueil des informations, dispense de conseils et diffusion des messages de prévention aux fins d'information de la population.</p> <p>Une réunion publique annuelle est organisée par le maire et le responsable local de la gendarmerie pour présenter le bilan du dispositif.</p> |
|--|--|---|

ARCEAUX À VÉLOS

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur des modes doux, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier met à disposition de ses communes de nouveaux arceaux à vélo.

Afin de sécuriser et privilégier les déplacements à vélo, notre commune a retenu 5 sites pour l'installation de ces arceaux à vélo :

- devant la mairie
- aux abords de la salle des fêtes
- à l'arrêt de bus « Ferme Bourdin »
- à l'arrêt de bus des Pesettes
- vers le Chalet des Granges-Dessus.



PRÉVAL VOUS INFORME

Un petit rappel concernant les points d'apport volontaire.

Trop de déchets se retrouvent dans les mauvais containers. Préval lance une campagne de communication avec différents visuels pour rappeler les consignes de tri et informer sur les principales erreurs. Renseignements : www.preval.fr

Christophe ROUSSET



MAIRIE DES GRANGES-NARBOZ

03 81 39 04 99

mairie.grangesnarboz@wanadoo.fr

www.grangesnarboz.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi : de 9h à 12h

Mardi : de 14h à 18h

Jeudi : de 14h à 18h

Vendredi : de 9h à 12h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PONTARLIER

03 81 39 40 02

contact@grandpontarlier.fr

www.grandpontarlier.fr

Du lundi au vendredi :

8h30 à 12h et 14h à 18h.

DÉCHÈTERIE

Été : 1^{er} avril au 30 septembre

lundi au samedi de 8h45 à 12h

et de 14h15 à 18h

dimanche de 9h à 12h.

Hiver : 1^{er} octobre au 31 mars

lundi au samedi de 8h15 à 12h

et de 13h45 à 17h.

La déchèterie intercommunale est fermée les jours fériés.

www.grandpontarlier.fr/

la-dechetterie-intercommunale

Vignette obligatoire, obtention au secrétariat de la CCGP.

HORAIRES DE TONTE

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

- samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30.

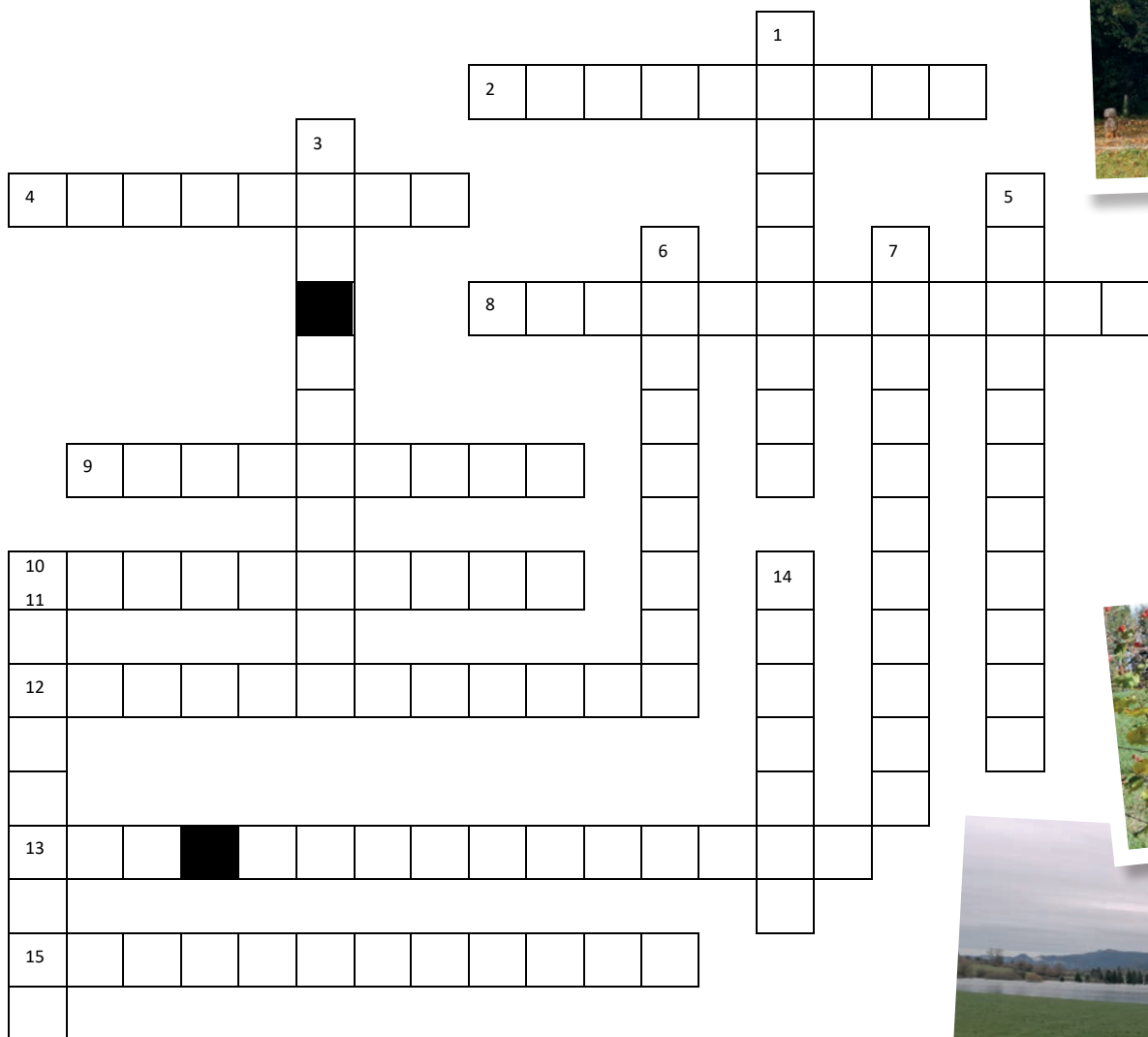
- dimanches, jours fériés de 10h à 12h.

Connaissez-vous les différentes qualités d'une ou d'un bon Grangeard ?

Amusez-vous à les retrouver dans ces mots-croisés. Si vous les avez toutes, bravo !

Mais attention, la modestie n'est pas une qualité :-)

Retrouvez les réponses sur le site Internet de la commune. Bon jeu !



HORIZONTAL

2. Prompt à aider les autres
4. Offre gracieusement de son temps
8. Comprend les autres
9. Préfère le dialogue
10. Habite aux Granges
12. Prévenante envers les autres
13. Respecte l'environnement
15. Suit les consignes pour ne pas déranger

VERTICAL

1. Reste elle-même
3. N'aime pas les bagarres
5. Sait remarquer une situation particulière
6. Voit le verre à moitié plein
7. Aime le contact
11. Habite aux Granges
14. Toujours un sourire et un bonjour

Journal d'information de la commune des Granges-Narboz,
imprimé à 600 exemplaires sur papier recyclé.

Rédaction : L'ensemble du conseil municipal, les écoles, le périscolaire et les associations

Photographies : conseil municipal, les associations, habitants des Granges-Narboz.

Mise en page : emisir.com

Imprimeur : Imprimez-moins-cher, La Cluse-et-Mijoux.